



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## structures administratives

Question écrite n° 5954

### Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le coût de fonctionnement du Centre d'analyse stratégique. Il le prie de bien vouloir lui préciser, en premier lieu, le montant total du budget de fonctionnement de cet organisme placé auprès du Premier ministre, au titre de l'année 2012. Il lui demande, en deuxième lieu, de lui indiquer quels sont les effectifs (s'agissant de fonctionnaires ou de contractuels) pour chacune des catégories (hauts fonctionnaires, catégorie A, catégorie B, catégorie C). Il le prie, en troisième lieu, de lui préciser la masse salariale totale ainsi affectée au Centre d'analyse stratégique. Il lui demande, enfin, de lui indiquer le montant de la rémunération annuelle (traitement, primes) du directeur général de cet organisme.

### Texte de la réponse

Les moyens du centre d'analyse stratégique sont inscrits à l'action « Stratégie et prospective » du programme « Coordination du travail gouvernemental ». Déduction faite des mouvements affectant les montants inscrits en loi de finances initiale, les crédits de cet organisme s'élèvent, sur le titre 2, à 8,25 millions d'euros, et sur le titre 3, à 4,90 millions d'euros en AE et 5,68 millions d'euros en CP. La répartition des effectifs, en ETP, établie au regard de la prévision de consommation annuelle au 31 décembre 2012, est la suivante : 50 titulaires (dont 4 agents de catégorie A+, 18 A, 11 B et 17 C) et 55 contractuels. Le directeur général du centre d'analyse stratégique perçoit une rémunération de directeur d'administration centrale, sur la base d'un indice hors échelle F, et une indemnité variable liée à la performance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Larrivé](#)

**Circonscription :** Yonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5954

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2012](#), page 5272

**Réponse publiée au JO le :** [8 janvier 2013](#), page 157